

Le sommet UE sur les migrations: un rendez-vous raté

Il devait mettre fin à la confusion ambiante sur le débarquement des navires humanitaires transportant des migrants et le non respect des conventions maritimes, et enfin permettre un réel partage des responsabilités sur la question des migrations. Mais au lieu de cela, l'accord pris le 28 juin dernier suite au sommet de l'Union Européenne révèle l'obsession des dirigeants européens pour la protection de leurs frontières, oubliant la crise humanitaire, les milliers de morts en Méditerranée et les victimes de traite en Libye.

Ce que les gouvernants européens ne se pressent pas de mettre en avant, c'est la diminution considérable du nombre d'arrivées. De 1 015 078 en 2015, celles-ci sont passées à 172.301 en 2017, un nombre qui aurait dû suffire à décrédibiliser l'hypothèse ridicule d'une invasion, contre laquelle il faudrait protéger le territoire européen. Cela n'est malheureusement pas le cas, et l'UE tourne encore une fois le dos à ses valeurs fondamentales. Car plusieurs éléments posent problème dans cet accord.

Tout d'abord, le partage des responsabilités, qui devait mettre fin à la solitude face au traitement des demandes des pays en première ligne, tels que l'Italie et la Grèce, n'existe toujours pas. La possibilité de créer des centres d'accueil par les Etats membres n'est pas une solution, puisque celle-ci repose sur le volontariat et ne permet donc pas de mettre un terme aux tensions qui ont lieu lorsqu'un navire de sauvetage demande des instructions de débarquement, et se retrouve dépendant de la décision de plusieurs Etats membres.

Pour éviter des situations dramatiques comme celle dans laquelle s'est retrouvé l'Aquarius, ce navire de l'ONG SOS Méditerranée auquel on a refusé d'accoster en Italie et à Malte, et qui a fini sur les côtes espagnoles, il faut un véritable mécanisme de répartition. C'est pourtant l'objectif de la réforme du règlement Dublin III, en cours à l'heure actuelle, mais sur laquelle les Etats membres tardent à se mettre d'accord. Cette réforme, si elle se veut efficace et humaine, devrait abolir l'obligation pour les demandeurs de protection internationale d'introduire leur demande d'asile dans le premier territoire européen sur lequel ils arrivent.

Ensuite, la décision de renforcer la création de plateformes de débarquement en dehors de l'UE, qui implique le renforcement du soutien aux garde-côtes et autres organisations libyennes, rend l'UE complice des violations répétées des droits humains dont ceux-ci sont les auteurs. Renvoyer les migrants en Libye, c'est les exposer à nouveau à des abus qui sont en totale contradiction avec les valeurs européennes. La contradiction majeure de l'UE est d'affirmer vouloir augmenter la lutte contre les passeurs, tout en continuant à soutenir des pays dont les autorités violent constamment les droits humains.

L'hystérie dont les dirigeants européens sont victimes, et qui les pousse à vouloir faire de l'Europe une forteresse, empêche la mise en place d'un véritable système de traitement des demandes d'asile, qui consisterait à faciliter le regroupement familial et à augmenter le nombre de voies sûres et légales de migration. Le système actuel maintient les demandeurs d'asile dans l'illégalité, les contraignant à traverser l'Europe sans papiers pour retrouver leurs familles, et encourage les pays d'origine des migrants à fermer leurs frontières à tout prix, mettant en danger les hommes, les femmes et les enfants qui continueront toujours à tenter de les franchir en l'absence d'alternatives.

<https://data2.unhcr.org/en/situations/mediterranean>